

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 avril 2024

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

**AMENDEMENT**

N° AC176

présenté par

Mme Thomin, M. Bertrand Petit, M. Delautrette, Mme Rouaux et M. Echaniz

-----

**ARTICLE 3**

Après l'alinéa 9 insérer l'alinéa suivant :

« 2° *bis* Ils contribuent à former les futurs agriculteurs aux enjeux environnementaux en les sensibilisant notamment sur le rôle de l'Office français de la biodiversité; »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à inclure les enjeux environnementaux et notamment la sensibilisation ainsi que l'importance du rôle dévolu aux agents de l'Office Français de la Biodiversité dans les missions des établissements dispensant l'enseignement et la formation agricole.

En effet, les agents de l'OFB font état de relations parfois compliquées avec certains agriculteurs lorsque les inspecteurs viennent faire leur travail de police de l'environnement ou de l'eau.

La solution proposée par l'amendement est de donner conscience par leur formation aux futurs agriculteurs de l'importance des transitions environnementales qui s'appliquent à leur futur activité. De cette prise de conscience découle la prise de conscience de l'importance du rôle des inspecteurs de l'OFB. Ainsi, on évite l'incompréhension qui peut s'installer entre certains agriculteurs et les inspecteurs de l'OFB.